



# Comité de Pilotage

Compte-rendu de la réunion n°4

*Conseil Départemental du Var, Toulon, lundi 13 mars 2017*



© LM Préau-Conservatoire du littoral



## **Résumé :**

Le comité de pilotage s'est tenu au Conseil Départemental du Var (Toulon) le 13 mars 2017. Au cours de la matinée, une rétrospective sur l'année 2016 a été présentée, avec un focus sur le dernier Forum Terre-Mer du Var des 15 et 16 novembre dernier et un retour sur le sondage « les varois, la mer et le littoral » réalisé dans le cadre du projet PAC Var. Cette journée a également été l'occasion de faire un retour sur la conférence finale du PAC Italie, récemment achevée, et de détailler les activités du PAC Var pour l'année 2017, au fil des trois axes de travail du projet, à savoir érosion côtière et submersion marine (I), archipels d'excellence (II) et ports et bassins de navigation (III). Le travail de collecte de données et d'établissement de fiches techniques sur les risques naturels littoraux dans une perspective de mise en ligne a ainsi été présenté, de même que les activités exemplaires conduites sur les espaces insulaires varois, à l'instar du travail réalisé par le Parc National de Port-Cros sur les pollutions lumineuses et du label Ile Durable porté par l'association SMILO (Small Islands Organization). Le contenu du stage sur les zones de stockage terrestres de navires, leur recensement, leur suivi et leurs impacts sur l'ensemble du territoire varois, a également été présenté.

Le comité de pilotage a par ailleurs été l'occasion d'exposer les avancées du travail d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral au regard du protocole GIZC et d'aborder les rendez-vous à venir.

## 1. Activités et avancement général du projet

La réunion a été l'occasion de faire le point sur les **activités menées au cours de l'année 2016**.



Le comité de pilotage a notamment permis de faire un **retour détaillé sur le dernier Forum Terre-Mer du Var** qui s'est déroulé les 15 et 16 novembre derniers à Saint-Raphaël, de même que sur le sondage « les varois, la mer et le littoral » et la conférence finale du PAC Italie :

### Retour sur la seconde édition du Forum Terre-Mer du Var

Cette deuxième édition du Forum s'est focalisée sur les thèmes de la **gouvernance littorale** et de la **plaisance durable et responsable** : les acteurs ont ainsi été amenés à échanger, réfléchir et réagir autour de ces sujets, au travers de conférences et d'ateliers. Ces journées ont été l'occasion de détailler des expériences extérieures, en revenant notamment sur l'organisation de la gouvernance littorale en Aquitaine ou en Normandie, et de revenir sur l'évolution de la plaisance (cobaturage, stockage terrestre de navires, etc.) et les initiatives locales pour une plaisance plus durable.

Le comité de pilotage a été l'occasion de souligner les retours positifs des acteurs locaux sur les Forums Terre-Mer, qui constituent un lieu d'échange singulier à l'échelle du territoire varois, et de mentionner les échos allant dans le sens d'une volonté de pérennisation de l'évènement. Toutefois, aucune structure à ce jour n'a pris l'engagement de reprendre le Forum, ce qui s'explique en partie par la difficulté de mobiliser les élus qui pourraient soutenir le maintien du Forum à la suite du PAC.

Les actes du Forum et les présentations diffusées lors de cette journée sont accessibles en ligne sur le site du PAC Var : <http://www.pacvar.fr/forum-terre-mer/forum-novembre-2016>

### Retour sur les résultats du sondage « les varois, la mer et le littoral »

Un premier sondage portant sur la perception de la mer et du littoral par les varois avait été testé dans le cadre du projet PAC Var auprès de 80 répondants au printemps 2016. Les résultats de ce premier exercice avaient été présentés lors du COPIL du mois de juin et les membres du comité avaient émis le souhait de poursuivre la démarche en faisant appel à un institut de sondage. Cette recommandation a été suivie d'effet: le réajustement et la diffusion du sondage a ainsi été confié au CERPHI en septembre dernier. Le CERPHI a choisi de recourir à la méthode des panels (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et taille de communes), et a soumis le sondage à **400 répondants représentatifs du territoire varois**. Les résultats ont été présentés à l'occasion du second Forum Terre-Mer du Var au mois de novembre, et ont été mis en ligne sur le site du PAC Var: <http://www.pacvar.fr/forum-terre-mer/forum-novembre-2016/sondage-les-varois-la-mer-et-le-littoral/view>

A l'occasion du détail de ces résultats, les membres du COPIL ont une fois de plus manifesté leur intérêt pour cet exercice et ses résultats. La question d'une éventuelle surreprésentation des retraités a été posée. Néanmoins le sondage ne devrait pas être affecté par ce biais au regard de la méthode utilisée (quotas représentatifs de la population par âge). Certains résultats ont par ailleurs pu paraître quelque peu surprenants, notamment la question tenant à l'acceptation d'un déménagement en cas d'exposition au risque de submersion marine : cet écueil est toutefois intrinsèque à l'exercice du sondage qui ne met pas les personnes auditionnées en position de décideurs. D'autres résultats vont dans le sens d'une certaine méconnaissance des acteurs de la gestion de la mer et du littoral et des actions conduites par ces derniers.

Les membres du COPIL ont souligné l'intérêt que pourrait présenter la réalisation d'une enquête sur la question spécifique de l'accès à la mer et au littoral.

La question de la valorisation des résultats a enfin été posée aux membres du COPIL qui sont d'avis de communiquer sur les enseignements les plus significatifs du sondage, avec deux ou trois points phares (attachement à la loi littoral par exemple), par voie de presse notamment, et de réfléchir sur la diffusion d'information, en lien avec la pérennisation du Forum Terre-Mer. S'agissant de la communication par voie de presse, il conviendra de bien positionner le sondage comme un résultat du projet PAC Var financé par le CAR-PAP comme centre des Nations Unies pour l'Environnement, acteur indépendant et gage de neutralité. Des témoignages d'acteurs (élus notamment) pourraient par ailleurs intervenir dans les articles de presse pour commenter les résultats communiqués : cette proposition devra être formulée auprès de la presse locale.

### Conférence finale du PAC Italie

Le 17 janvier dernier se tenait la **conférence finale du projet PAC Italie**, à Rome. Au regard du thème retenu, "la comparaison des expériences italiennes et méditerranéennes en termes de préservation des espaces côtiers", le témoignage du PAC Var a été sollicité. Le site internet du PAC Italie est consultable à l'adresse suivante: <http://www.camp-italy.org/>

## 2. Présentation des activités 2017

Les activités du projet PAC Var pour l'année 2017 ont été présentées aux membres du COPIL.



La réunion a par ailleurs permis de revenir plus en détail sur certaines de ces activités :

### Erosion côtière et submersion marine

Au mois de juin dernier, le groupe de travail « érosion côtière et submersion marine » avait mis en avant le besoin de renforcer la communication sur les risques naturels littoraux. Parmi les supports de communication évoqués, l'idée d'une plateforme internet, présentant l'avantage du dynamisme et de la souplesse, a été mise en avant.

L'équipe du projet a présenté l'avancement du travail de collecte de données et de rédaction de fiches outils en vue d'une future mise en ligne (projet de plateforme d'information sur les risques d'érosion côtière et de submersion marine).

L'objectif de la plateforme internet est de proposer des éléments de compréhension sur les aléas et les risques côtiers en Méditerranée, avec des exemples et illustrations varoises et de mettre à disposition **des supports visuels et synthétiques** (pour le grand public, les étudiants, les enseignants et associations), et **des fiches outils pratiques** (à destination des professionnels et décideurs).

Au cours des premières prises de contact, des professeurs de géographie ont mentionné leur intérêt pour ce type d'outil : la thématique des risques littoraux est en effet abordée au lycée et si de nombreux supports écrits existent, ils ne sont pas accessibles en ligne et sont souvent trop peu compréhensibles. La mise en ligne de schémas dynamiques, revenant sur les processus naturels intervenant en zones côtières, et sur les différentes stratégies de gestion du risque, pourrait donc être particulièrement utile en tant que support de formation, et pourrait également servir aux techniciens de collectivités désireux de communiquer auprès des populations ou de leurs élus.

Les fiches-outils visent pour leur part davantage un public technicien, et ont pour vocation la valorisation des études, recherches et opérations d'ores et déjà menés ou envisagés sur le littoral méditerranéen français. Une validation du contenu des fiches par les membres du groupe de travail « érosion côtière/submersion marine » serait à envisager dans les prochains mois. Ces fiches pourraient par ailleurs être utilement partagées dans un premier temps avec des pays méditerranéens francophones, et être ouvertes à la contribution de travaux d'étudiants ou de stagiaires (stagiaire du Conseil départemental par exemple). A l'issue de la réunion, il a été convenu que la liste des fiche-outils envisagée serait transmise pour avis et complément aux membres du COPIL.

S'agissant du titre de la plateforme, a été mis en avant le besoin de préciser la portée spatiale de ce travail, en mentionnant notamment son aspect Méditerranéen.

A l'issue du projet PAC Var, se posera la question de la reprise du portage de cet outil, lequel implique des frais d'hébergement (coût peu élevé) et une réactualisation des fiches-outils au gré des innovations territoriales et des évolutions législatives. Il importe dès aujourd'hui d'identifier un reprenneur afin que le travail accompli aujourd'hui puisse perdurer dans le temps. Un partenariat pourrait notamment être envisagé dans le cadre du projet franco-italien MAREGOT impliquant le Conseil Départemental du Var.



#### Le contenu

##### UN LITTORAL MOUVANT

- Les différents **types de milieux** côtiers méditerranéens
- Les **dynamiques naturelles**
- Les **facteurs naturels** responsables de ces dynamiques

##### ENJEUX ET STRATEGIES DE GESTION

- Les **enjeux et impacts** de l'implantation humaine
- Les **stratégies de gestion** pour répondre à ses enjeux

##### L'HISTOIRE TEMOIN D'UN LITTORAL DYNAMIQUE

- Quand la photographie nous permet de mesurer
- Appréhender le risque actuel par les événements passés
- Le littoral vécu et raconté

##### FICHES OUTILS

- Fiches techniques / juridiques / financement / gouvernance

##### RESSOURCES & DOCUMENTATION

- programmes de recherche achevés et en cours
- Documents de planifications et cartographies Var / PACA
- Contributions étudiantes

## Archipels d'excellence : témoigner de l'exemplarité insulaire

Dans le cadre du travail de **réduction des pollutions lumineuses** conduit par le Parc National de Port-Cros sur l'île de Porquerolles, les partenaires sont revenus sur l'actualité du projet, et notamment sur les événements qui auront lieu les 17 et 18 mars prochain : tandis que la journée du 17 mars consistera en une restitution du travail effectué auprès des partenaires du projet, la journée du 18 mars sera l'occasion de conduire une restitution auprès d'un plus large public. L'idée de ces événements est d'engager ceux qui ont la compétence dans la mise en œuvre et l'action, pour relayer et diffuser ce type d'initiative qui a valeur d'exemple, au sein de l'aire d'adhésion du Parc, mais également au-delà.

Le COPIL a également été l'occasion de dire quelques mots du projet ISOS (Isole Sostenibili), qui s'intéresse aux espaces insulaires franco-italiens et plus spécifiquement aux thématiques eau, énergie, déchets et petit patrimoine. Le projet ISOS vise in fine à la délivrance d'un label, dès lors que les îles ont satisfait un certain nombre d'étapes pour un développement plus durable (mise en place d'un comité insulaire, définition d'objectifs partagés, etc.), et s'inscrit plus globalement dans le cadre de l'initiative SMILO (Small Islands Organization) ayant vocation à intervenir sur des espaces insulaires dans le monde entier. L'aspect « pollutions lumineuses » devrait être plus spécifiquement abordé dans les Lavezzi.

## Ports et bassins de navigation

Au mois de juin dernier, le PAC Var avait accueilli un stagiaire pour une courte période (>2 mois) afin de commencer à collecter des données sur le stockage terrestre de navires sur le territoire varois. Dans la continuité de ce travail un nouveau stage de 6 mois a été lancé. Le stage consistera notamment à parfaire la méthodologie de recensement développée par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez en termes de recensement et de suivi (premier travail mené dans le cadre du MOS – Mode d'Occupation des Sols, permettant de descendre à une classification de 5 niveaux, plus fine que celle de Corinne Land Cover), à appliquer cette méthodologie à l'ensemble du territoire varois, et à analyser les impacts environnementaux, socio-économiques, urbanistiques et paysagers de cette pratique. L'objectif est, in fine, de parvenir à intégrer ce mode d'occupation du territoire dans les Schémas de Cohérence Territoriaux.

S'agissant des impacts environnementaux, un lien pourra être fait avec le service cours d'eau de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez qui tente de limiter les pollutions des zones de stockage qui seraient également des zones de carénage. Les zones de stockage de navires ne sont en effet pas soumises aux obligations des ICPE et une démarche d'audit et d'accompagnement des structures réalisant du carénage a été initiée. Une attention pourra également être accordée à la démarche PROBAIE.

Les membres du COPIL soulignent la nécessité d'aborder les aspects directement liés au stockage terrestre, notamment de la problématique de l'absence de filières de déconstruction, de la disponibilité des cales de mise à l'eau (bien que les grands bateaux demeurent à gruter et ne peuvent pas bénéficier des cales en question) et de la question de l'accompagnement des alternatives au stockage (aides à la déconstruction, obligation d'assurance pour favoriser l'évacuation des épaves, à terre et en mer, mise en place de polices portuaires, etc.). Il est à noter qu'une réflexion sur la déconstruction de navires a déjà été menée sur le territoire Toulon-Provence Méditerranée mais même en croisant avec la déconstruction de caravanes, aucun modèle économique viable n'a pour le moment été trouvé.

Il a enfin été souligné que le précédent travail de l'AUDAT, sur les ports à secs et parcs à bateaux du secteur Toulon-Provence Méditerranée, mériterait d'être exploité pour éviter les doublons. Un caractère confidentiel semble toutefois avoir été conféré à ce dernier : en tout état de cause, la stagiaire devra se rapprocher de l'AUDAT afin d'obtenir des éléments quant à la méthodologie utilisée, et pour tenter de comprendre comment les élus se sont appropriés, ou non, les résultats de l'étude (et si non, pour quelles raisons ?). Des prises de contact devront également être effectuées avec la CCI et l'Agence de l'Eau.

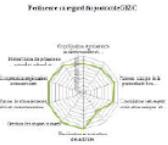
### 3. Avis et validation des activités et rendez-vous à venir

#### Point d'avancement sur l'étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral

La réalisation de l'étude se poursuit, et notamment la phase d'entretiens d'acteurs, sur la base du questionnaire produit par le bureau d'étude Vertigolab. En sus des entretiens, la structure d'un pré-rapport a été ébauché, avec l'établissement d'une fiche par outil de gestion de la mer et du littoral, des cartographies et tableaux d'analyse (analyse territoriale, thématique et sectorielle, tenant compte des stratégies, plans et schémas existants, mais également des outils à venir (DSF, volets littoraux des SCOT, programme d'action de l'OGS de la Presqu'île de Giens, SAGE du Gapeau)), et un volet recommandations. Le rapport intégrera également, en sus des résultats d'entretiens formels, des éléments provenant d'échanges plus informels avec des acteurs locaux. Le travail sera finalisé au printemps : un pré-rapport sera adressé pour relecture et avis aux différents contributeurs et membres du COPIL, avant d'être soumis à l'avis de l'ensemble des partenaires du PAC le 27 juin, à l'occasion des journées Var Europe (voir ci-après).

Le COPIL a été l'occasion de débattre de l'utilisation du terme « évaluation ». Certains membres estiment qu'il conviendrait mieux de parler « d'appréciation de la conformité au protocole GIZC », l'évaluation pouvant éveiller les susceptibilités. D'autres membres du COPIL soutiennent le terme d'évaluation, à condition de présenter en amont l'exercice qui s'inscrit dans un cadre à la fois national et international, et qui vise à saluer d'une part, les résultats constatés, et à proposer d'autre part, des pistes pour aller encore plus loin dans la prise en compte des objectifs du protocole. Par ailleurs, dans le cadre de l'exercice d'évaluation, une attention particulière devra être accordée à la question des indicateurs qui permettraient de mesurer l'effectivité des politiques : il semblerait en effet qu'une marge de progression existe sur ce point. Il semblerait également utile d'illustrer ces marges de progression par des exemples concrets permettant de percevoir un dysfonctionnement dans la rédaction ou la mise en œuvre d'un document stratégique.

#### Exemple de fiche:

<b>CHARTRE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS</b>											
<b>ZONE CONCERNÉE</b> : Aire d'adhésion et cœur du Parc National de Port-Cros	<b>VALEUR JURIDIQUE</b> : oui										
<b>PORTEUR</b> : Parc National de Port-Cros	<b>ACTEURS ASSOCIÉS / GOUVERNANCE</b> :										
	<table border="1"><tr><td>Etat</td><td>X</td></tr><tr><td>Établissements publics de l'Etat</td><td>X</td></tr><tr><td>Collectivités territoriales et leurs groupements</td><td>X</td></tr><tr><td>Représentants acteurs économiques</td><td>X</td></tr><tr><td>Représentants société civile</td><td>X</td></tr></table>	Etat	X	Établissements publics de l'Etat	X	Collectivités territoriales et leurs groupements	X	Représentants acteurs économiques	X	Représentants société civile	X
Etat	X										
Établissements publics de l'Etat	X										
Collectivités territoriales et leurs groupements	X										
Représentants acteurs économiques	X										
Représentants société civile	X										
Source : Parc National de Port-Cros	<b>CONSULTATION DU PUBLIC</b> : oui (art R321-9 et s; Cenv)										
<b>OBJECTIFS ET CONTENU</b> (art L331-3 Cenv)	<b>LIEN</b> : <a href="http://www.portcrosparcnational.fr/Colonne-pied-de-page/Recueil-des-actes-administratifs/charte-du-parc-national-de-Port-Cros">http://www.portcrosparcnational.fr/Colonne-pied-de-page/Recueil-des-actes-administratifs/charte-du-parc-national-de-Port-Cros</a>										
<b>Objectif</b> : définir un projet de territoire traduisant la solidarité écologique entre le cœur du parc et ses espaces environnants (règles de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager en cœur de Parc et projet alliant développement économique et préservation de l'environnement dans l'aire d'adhésion).	<b>CONFORMITE AU PROTOCOLE GIZC</b> (source : outil Vertigolab)										
<b>Contenu</b> :											
<ul style="list-style-type: none"><li>- objectifs de protection et modalités d'application de la réglementation en cœur de Parc</li><li>- orientations de développement durable dans l'aire d'adhésion et l'aire maritime adjacente et mesures pour les mettre en œuvre</li><li>- carte des vocations</li></ul>											
<b>DOCUMENT STRATEGIQUE</b> : oui, approuvé par décret le 30 décembre 2015.											

#### Validation du programme du side event du PAC Var/Journées Var Europe 2017

Le 27 juin prochain, le PAC Var organisera un évènement en parallèle des journées Var Europe qui se déroulera à l'Université du Sud Toulon Var (USTV). Le programme de la journée a été soumis aux membres du COPIL : la journée se déroulerait en deux temps, avec une matinée dédiée à la présentation des projets européens MAREGOT (projet franco-italien, sur fonds Marittimo, portant sur l'érosion côtière) et SIMWESTMED (relatif à la planification des usages en mer, qui s'intéressera en France au Golfe du Lion, mais aussi au Var), et une après-midi qui se focalisera sur un retour sur l'étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral.

A propos du projet SIMWESTMED, les membres du COPIL soulignent la nécessité d'associer étroitement la DIRM dans le cadre de la gouvernance du projet, afin de faire le lien avec les futurs documents stratégiques de façade.

### Point sur l'évènement « agriculture insulaire », septembre 2017

A la mi-septembre 2017 (dates pressenties : du 12 au 14), le PAC Var s'associera à l'organisation d'un évènement dédié à la thématique de l'agriculture insulaire, en partenariat avec le Parc National de Port-Cros, l'association Small Islands Organization (SMILO) et l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée.

Les membres du COPIL soulèvent la nécessité de traiter de la question de la ressource en eau à cette occasion.

### Avis sur la conférence projet d'octobre 2017 – Rencontres Terre-Mer...du Var à la Méditerranée

La conférence de clôture du projet PAC Var, qui fera également le lien avec les initiatives locales et internationales prenant le relai du projet, pourrait s'intituler « Rencontres Terre-Mer...du Var à la Méditerranée ». La date de programmation initialement envisagée est le 5 octobre mais les membres du COPIL soulignent le déroulé d'une autre manifestation sur le littoral le même jour, de même qu'un exercice POLMAR. En l'absence d'autre alternative, un décalage au 6 octobre pourrait être envisagé afin de favoriser une meilleure répartition des acteurs entre ces différents évènements.

Le programme proposé au COPIL consiste en un retour sur le projet PAC, ses résultats et produits, et en une session « regards croisés sur le PAC Var » permettant d'aborder la vision des acteurs locaux d'une part, et les apports du PAC Var au réseau des PAC Méditerranéens d'autre part.

Concernant la salle, une réservation de la villa Tamaris a été suggérée : le lieu, à la fois prestigieux et facile d'accès, serait en effet idéal pour accueillir la conférence.

### Appel à contribution Bulletin n°3 du PAC Var

Le troisième bulletin du PAC Var pourra utilement recueillir des témoignages d'élus, en premier lieu celui de Monsieur Benedetto, maire de Grimaud, ville d'accueil du premier Forum Terre-Mer du Var, et élu départemental en charge des questions internationales, pourrait notamment être sollicitée.

## Annexe 1 – Ordre du jour de la réunion



### ORDRE DU JOUR

### COMITE DE PILOTAGE DU PAC VAR

Toulon, 13 mars 2017

#### MATINEE

##### Activités et avancement général du projet

Retour sur l'année 2016 et présentation des résultats du sondage « les varois, la mer et le littoral » –  
Elodie Doze, chef de projet PAC Var, et Sylvain Petit, chargé de projet, CAR-PAP

##### Présentation des activités 2017

Programme de l'année 2017

Zoom sur activités :

- **Erosion côtière et submersion marine** : présentation du projet de plateforme « risques » –  
Luisa VELAY, prestataire en charge de la collecte de données
- **Archipels d'excellence : témoigner de l'exemplarité insulaire**
  - ✓ Retour sur le travail du PNPC sur les pollutions lumineuses – Claire MIGNET, chef du service EPITE, PNPC
  - ✓ Présentation de l'Initiative Ile Durable et du projet ISOS – Sylvain PETIT, secrétaire de l'association SMILO, et Fabrice BERNARD, Conservatoire du littoral

Pause-déjeuner : repas offert – restaurant « l'Aparté »

#### APRES-MIDI

##### Présentation des activités 2017 (suite)

- **Ports et bassins de navigation** : lancement du stage méthodologie de recensement et suivi des zones de stockage terrestres de navires : Jean-Philippe Morin, chef de service Observatoire marin, CC du Golfe de Saint-Tropez

##### Avis et validation des activités et rendez-vous à venir

Point d'avancement sur l'étude d'évaluation des politiques de gestion de la mer et du littoral

Validation du programme du side event du PAC Var/Journées Var Europe 2017

Point sur l'évènement « agriculture insulaire », septembre 2017

Avis sur la conférence projet du 5 octobre 2017 – Rencontres Terre-Mer... du Var à la Méditerranée

Appel à contribution Bulletin n°3 du PAC Var

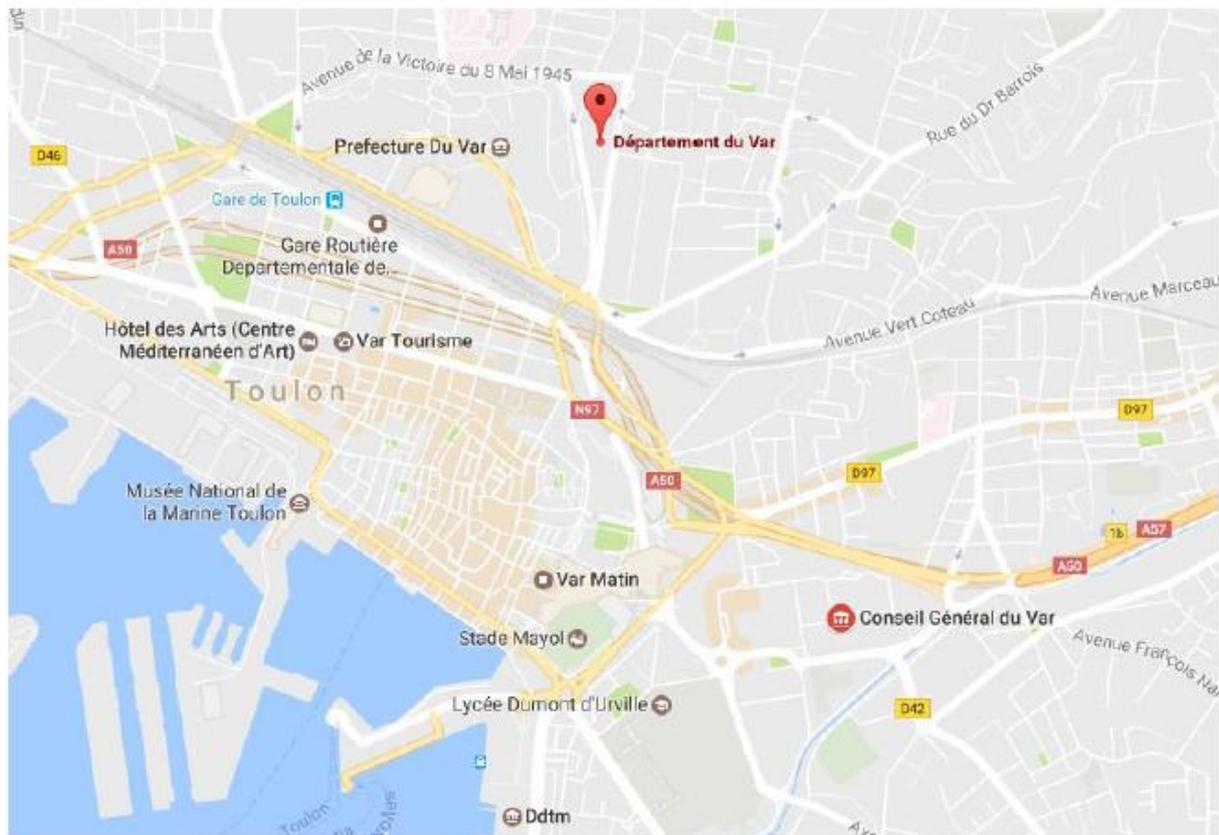


**Lieu de la réunion :** Conseil Départemental du Var, 390 Avenue des Lices, 83076 Toulon (salle 0) – Tél standard CD 83 : 04 83 95 00 00

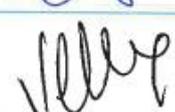
**Contacts :**

Elodie DOZE, chef de projet national – 06 67 45 52 80 (par écrit)

Fabrice BERNARD, président du comité de pilotage – 06 07 91 02 98



**Annexe 2 – Liste des personnes présentes**

Institution	Représentant	Signature
<b>CAR-PAP</b>	Sylvain Petit, <i>Chargé de Projet</i>	
<b>Communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée</b>	Guirec QUEFFEULOU <i>Chargé de mission « contrats de baie "des-îles d'Or" »</i>	
<b>Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez</b>	Jean Philippe MORIN <i>Directeur du service Observatoire marin</i>	
<b>Conseil Départemental du Var</b>	Jean-Louis LOEUILLARD <i>Service Mer et Littoral</i>	
<b>Conservatoire du littoral, délégation Europe et International</b>	Fabrice BERNARD <i>Délégué Europe et International</i>	
<b>Conservatoire du littoral (CDL), délégation PACA</b>	Sophie SEJALON <i>Déléguée adjointe de rivages PACA</i>	
	Alice GOUT ROUE <i>Stagiaire</i>	
<b>Direction départementale des territoires et de la mer du Var</b>	Carine BUZAUD <i>Direction mer et littoral</i>	
<b>PAC Var</b>	Elodie DOZE <i>Chef de projet national</i>	
<b>Parc national de Port Cros</b>	Claire MIGNET, <i>Chef du service EPITE</i>	
<b>Prestataire collecte de données</b>	Luisa VELAY	

**Excusés :**

- Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- Agence de l'Eau